



MONT-CARMEL

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le mardi 4 septembre 2018 à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. le Maire Pierre Saillant
Mme Colette Beaulieu
Mme Karine Saint-Jean
M. Lucien Dionne
Mme Cindy Saint-Jean
M. Lauréat Jean

Était absente : Mme Réjeanne Raymond Roussel

Tous membres du conseil et formant quorum

Est aussi présente Mme France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour.

191-2018 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Lauréat Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé, en laissant le point « Nouvelles affaires » ouvert.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 72 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

192-2018 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Lucien Dionne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018.

4. Approbation des dépenses et autorisation de paiements

193-2018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme la conseillère Colette Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses d'août 2018, tels que détaillés aux listes suggérées ci-après annexées, à savoir :

Total des salaires :	18 333.94 \$
Total des incompressibles :	33 284.99 \$
Total des prélèvements :	11 660.03 \$
Total des comptes à payer :	<u>100 319.22 \$</u>
Grand total	163 598.18 \$

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

5. Appropriation du surplus accumulé non affecté pour la signalisation VTT – Règlement 295-2018

CONSIDÉRANT les dépenses en signalisation pour le nouveau circuit de VTT en lien avec le règlement 295-2018;

194-2018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme la conseillère Cindy Saint-Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER l'appropriation du surplus accumulé non affecté pour la totalité des dépenses en signalisation en lien avec le règlement 295-2018 pour un montant de 4 065.30 \$ avant taxes.

6. Promulgation de la Semaine Kamouraskoise de sensibilisation aux préjugés

ATTENDU que de nombreuses personnes et familles de notre communauté vivent une situation économique difficile;

ATTENDU que ces personnes et familles sont souvent victimes de préjugés qui les blessent profondément;

ATTENDU qu'il est possible de faire en sorte que de moins en moins de préjugés circulent au sein de nos communautés;

ATTENDU que plusieurs organismes et institutions du Kamouraska et du Bas-Saint-Laurent ont entrepris une démarche concertée afin de sensibiliser la population aux impacts négatifs de tels préjugés;

ATTENDU la volonté des élu-e-s de la Municipalité de Mont-Carmel d'encourager la campagne initiée par le *Comité de déploiement de la lutte aux préjugés au Kamouraska*;

ATTENDU que notre *Conseil municipal* dispose de l'autorité requise lui permettant la promulgation de semaines thématiques sur son territoire;

195-2018 **IL EST PROPOSÉ** par Mme la conseillère Karine Saint-Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité de Mont-Carmel reconnaisse la période du 14 au 20 octobre 2018 comme la semaine de la sensibilisation aux préjugés dans notre communauté;

D'AUTORISER le versement d'un don de 20 \$ pour la distribution de sacs de soupe sèche.

7. Prolongation de la période de travail et conditions de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le Maire fait l'annonce officielle du départ de Mme France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité. Il informe les citoyens présents que le processus pour l'embauche d'une nouvelle ressource est en cours et que les citoyens seront informés dès que la personne sera en poste.

CONSIDÉRANT la lettre de démission reçue de Mme France Boucher en date du 14 août 2018;

CONSIDÉRANT qu'il est important d'assurer un minimum de suivi au poste de direction en vacances de celui-ci;

CONSIDÉRANT que Mme France Boucher est d'accord d'assurer ce suivi à temps partiel;

196-2018 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Lauréat Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER madame France Boucher à poursuivre son travail à temps partiel selon ses disponibilités, aux conditions et avantages actuels;

D'AUTORISER le remboursement du kilométrage de chez elle à compter du 7 septembre prochain.

8. Participation au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

197-2018 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Lucien Dionne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Pierre Saillant, maire à participer au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal.

9. Dépôt de documents

- 9.1 Rapport trimestriel
- 9.2 Dépenses électorales

10. Correspondance

Madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

11. Nouvelles affaires

12. Période de questions

De 20 h 16 à 20 h 26.

13. Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

198-2018 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Lauréat Jean et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 26.

Monsieur Pierre Saillant
Maire

Madame France Boucher
Directrice générale
Secrétaire-trésorière